

| | | | |
|-------------------------|-----------|---|------------------|
| Unité de rattachement : | No : 2350 | Nom : Département d'éducation et formation spécialisées | Code CAFF : 7504 |
|-------------------------|-----------|---|------------------|

| | |
|---|--|
| Sigle : ASM1410 | Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé : |
| Titre complet : | Stage 1 : Familiarisation avec l'enseignement en adaptation scolaire |
| Titre abrégé : | Stage 1 : Familiarisation avec l'ens. en adaptation scolaire |
| Crédits : | 3 crédits |
| Objectifs du cours : | <p>Ce cours-stage vise à:</p> <p>Se familiariser avec le rôle de la personne enseignante en explorant le milieu scolaire à l'ordre d'enseignement préscolaire-primaire ou secondaire en tant que personne participante-observatrice.</p> <p>Amorcer une réflexion sur la situation des élèves en contexte de classe d'adaptation scolaire.</p> <p>S'initier à l'analyse réflexive et aux règles de l'éthique en lien avec sa pratique professionnelle.</p> <p>Prendre conscience de son niveau de compétence en lien avec la langue orale et écrite en contexte professionnel.</p> |
| Sommaire du contenu : | <p>Il s'agit de se familiariser avec les composantes de la planification d'une activité d'enseignement, de concevoir et de piloter des activités d'enseignement en tenant compte du programme ministériel utilisé en classe et des besoins des élèves de l'adaptation scolaire.</p> <p>À partir d'un cadre défini dans les séminaires, la personne stagiaire devra s'engager dans une démarche réflexive portant 1) sur ses pratiques pédagogiques et celles observées, et 2) sur les attentes en termes d'éthique du programme et de la profession enseignante.</p> <p>La personne stagiaire s'appropriera et réinvestira différents outils visant à soutenir le développement de ses compétences professionnelles lors du stage.</p> |
| Compétences professionnelles en enseignement : | <p>Ce cours-stage favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles en enseignement. À la fin de l'an 1, selon le profil de sortie établi par le programme, les compétences 2, 7, 12 et 13 devront être partie maîtrisées alors que les compétences 1, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10 et 11 seront en début d'appropriation.</p> <p>En partie maîtrisée: Au moins un indicateur de cette compétence est évalué de manière certificative.</p> <p>En début d'appropriation: Aucun indicateur de cette compétence n'est évalué de manière certificative.</p> |
| Modalités d'enseignement : | <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres en groupe-cours avec la personne superviseure en présence (4) avant le début et à la fin du stage et à distance (1) durant le stage. • Chaque personne stagiaire est jumelée à une autre dans un milieu de stage. |

| | |
|-------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Stage d'une durée de 25 jours, incluant 1 journée de prise de contact et 5 jours de prises en charge, dont 3 jours consécutifs. • Au moins une supervision d'une situation d'enseignement par stagiaire. • Au moins une rencontre entre la personne enseignante associée et la personne superviseure • Chaque stagiaire doit pouvoir faire deux observations dans d'autres classes de l'école ou dans un contexte de services complémentaires (orthophoniste, éducation spécialisée, orthopédagogue, etc.) |
| Conditions d'accès : | |
| Cours concomitant(s) : | |
| Préalable(s) : | ASS1110-Exploration de milieux d'enseignement en adaptation scolaire au préscolaire-primaire et au secondaire. |

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours-stage est revu dans le cadre de la refonte du Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale en vue d'un arrimage au nouveau référentiel des compétences professionnelles en enseignement. Il s'agit de l'actualisation des cours-stages ASM1400 et ASM1406.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à déterminer)

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : ASM1400 Stage I : Insertion à la réalité scolaire au préscolaire-primaire et à l'enseignement en classe ordinaire et ASM1406 - Stage I Insertion à la réalité scolaire au secondaire

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à déterminer).

Dans tous les programmes où le cours est offert.

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? 7 groupes-cours, au trimestre d'hiver

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique:

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé

Stage en enseignement : 20 (pour 1 charge)

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

- G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui
- H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises : Au cours du trimestre, un (1) séminaire de trois (3) heures est consacré à la planification de l'enseignement dont le développement initial se fera par le biais d'activités de planification soutenues par du mentorat. Ceci exige:
3 heures x 25,51\$/heure x 2 personnes mentores de 1er cycle x 7 groupes-cours = 1071,42 \$

Exigences de qualification pour l'enseignement :

Diplôme :

- 1) Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale
- 2) Brevet d'enseignement en langue française au Québec
- 3) Diplôme de 2e cycle en sciences de l'éducation

Expérience :

- 1) Expérience d'au moins 3 ans en supervision ou en accompagnement pédagogique de personnes enseignantes ou de stagiaires en adaptation scolaire au préscolaire-primaire ou secondaire au Québec au cours des 5 dernières années

OU

- 2) Expérience d'au moins 7 ans en enseignement en adaptation scolaire au préscolaire-primaire ou secondaire au Québec au cours des 10 dernières années

ET

- 3) Expérience d'au moins 3 ans en accompagnement de stagiaires en adaptation scolaire en tant que personne enseignante associée

Spécifications :

Avoir suivi une formation à l'accompagnement de stagiaires ou à la supervision de stagiaires ou s'engager à la suivre dans l'année suivant l'embauche

Équivalence

- 1) L'absence du diplôme de 2e cycle en éducation peut être compensée par un cumul de certificats ou un 2e baccalauréat en lien avec l'éducation.
- 2) L'absence du diplôme de 2e cycle peut être compensée par une expérience de 15 ans et plus en enseignement en adaptation scolaire

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

| | | |
|-------------------------------------|--------------------------|------------|
| <input type="checkbox"/> | Aucun coût | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Coûts totaux évalués à : | \$ 1071,42 |

S'il y a des coûts associés à ce cours :

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École. |
| <input type="checkbox"/> | Budget demandé (voir tableau joint) |

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date